



Agrément garderies scolaires de l'ELM

Animagique

Extrascolaire

1 Partie générale

1.1 Pouvoir organisateur

ASBL Ecole Libre Mixte de Lonzée (en abrégé, ELM)

PO reconnu par la Communauté Française

Rue de l'Eglise, 131A, 5030 GEMBLoux

Personne de contact : Vincent ADAM, directeur

081/61.47.94

N° de compte bancaire : 000-0675925-29

1.2 Partenaire dans l'organisation des garderies

ASBL Loisir Actifs de Lonzée (en abrégé, ALLO)

Personne de contact : Christelle Lefèvre, coordinateur des activités

081/60.05.84

Email : loisirsactifslonzee@skynet.be site : www.loisirs-actifs-lonzee.be

ASBL Animagique

Personne de contact : Hervé GILBERT, coordinateur des activités

0475.41.70.24

1.3 Justification de l'organisation des garderies

La population scolaire est majoritairement composée d'enfants dont les parents ont une activité professionnelle qu'ils exercent en-dehors du village. Rares sont les parents qui peuvent compter sur un réseau familial ou de voisinage pour prendre leurs enfants en charge entre les plages scolaires et leur retour à domicile.

Un besoin particulier existe également les jours de formation obligatoire pour les enseignants (« congé pédagogique »).

Depuis quelques années déjà, les garderies sont organisées en partenariat avec l'ASBL Loisirs Actifs de Lonzée sur le site de l'école à partir de 7h jusqu'à 18h15 pour les jours complets ainsi que l'après-midi du mercredi de 12h30 jusque 17h30.

Par ailleurs, l'ASBL Loisirs Actifs de Lonzée propose pendant ces mêmes périodes diverses activités d'animation.

1.4 Information aux parents

Les informations relatives aux garderies font partie intégrante du projet d'établissement remis aux parents en début d'année.

Ces renseignements généraux sont également accessibles sur le site internet de l'école.

Dans la fiche d'information administrative à remplir en début d'année scolaire, un cadre est réservé pour préciser les heures d'arrivée et de départ des élèves. La prise en charge des enfants qui quittent l'école après 15h30 (heure de fin des cours) est automatiquement assurée par l'école et/ou son partenaire.

Toute information particulière en cours d'année est transmise par le biais du journal de classe ou de la farde de communication. Cette communication peut être une note interne de l'école ou un feuillet d'annonce d'activité émanant de ALLO qui est un partenaire régulier ou d'autres opérateurs tels que l'Atelier sorcier, l'école du Cirque, etc (ce dernier type de communication concerne surtout les activités des petits congés scolaires ou des vacances d'été).

L'A.S.B.L. Animagique informe également les parents de ses activités, « coups de main » et de ses renforcements via les courriers de coordination, l'information aux associations de parents, les publicités et communication par affichage ou voie de presse.

Des affiches sont également proposées aux valves ou autres endroit visibles dans l'école.

1.5 Moyens

Une participation aux frais de 2,00 € par jour est demandée aux parents dont les enfants sont présents avant 8h15 le matin ou après 17h.

Pour le mercredi après-midi, une participation de 1 € par heure est demandée.

1.6 Taux d'encadrement

Plage		Opérateur	Maternelles	Primaires
Matin de 7h à 8h15		ALLO	Un animateur (actuellement une puéricultrice)	
Soir de 15h30 h à 18h15	15h30 h à 16h	ALLO	Surveillance des enfants qui ne prennent pas le rang organisé vers la place de l'Eglise (animateurs)	
	16h à 17h	ALLO	Un animateur (puéricultrice)	Un animateur qualifié
	16h à 18h15	ALLO	Un animateur	
Mercredi après-midi jusque 18h		ALLO	Un animateur (actuellement une puéricultrice)	

55 enfants en maternelles
95 enfants en primaires
Nombre d'enfants fréquentant la garderie : 60 jusque 17h

Remarque : étant donné la petite taille de l'établissement, pour garantir la continuité des garderies, en cas de congé ou autre absence d'un membre du personnel de ALLO, la garderie est assurée par un autre membre du personnel de l'asbl Loisirs Actifs de Lonzée.

2 Les annexes

2.1 Projet d'accueil lors des garderies

Les garderies sont un service aux familles. Les départs et arrivées ont lieu à la convenance des parents.

Selon le moment concerné et l'âge des enfants, les priorités peuvent varier.

Le matin, certains enfants arrivent très tôt, parmi eux, il y en a en bas âge qui ne sont pas encore autonomes. L'objectif est de leur assurer un accueil chaleureux et individualisé par une personne qualifiée. L'accent est mis sur l'ambiance et l'accueil. L'animation prend en considération les besoins, les désirs et les attentes des enfants. Ces-derniers prennent leur petit-déjeuner à ce moment-là.

Jusque 17h, ambiance cocoon également pour les enfants de maternelles. Etant donné les départs d'enfant « à tout moment », les activités sont variées et spécifiques (prévues pour être interrompues).

Deux animateurs sont présents pour fournir toute aide, conseil ou réconfort.

A ce moment-là, les enfants du cycle primaire bénéficient d'une étude dirigée s'ils ont des activités complémentaires (pour décharger les parents de la surveillance de ces travaux) ou sont animés par un membre de l'asbl Loisirs Actifs de Lonzée.

Si la météo est clémente, les enfants qui ont terminé leurs travaux jouent dans la cours de récréation. Cette surveillance est active et est réalisée par un membre d' « ALLO ».

Après 17h, c'est à nouveau une ambiance détendue que les enfants pourront jouer, s'évader et se détendre soit à l'intérieur, soit à l'extérieur (si la météo le permet). Ce moment est animé par un membre de l'asbl Loisirs Actifs de Lonzée.

Pour information, c'est également après 16h (et le mercredi après-midi) que certains ateliers sont proposés par ALLO (que l'on nommera « cours parascolaires » : danse moderne-jazz, danse funky dès la 2^{ème} maternelle, éveil musicale, baby-gym, psychomotricité, aquarelle, atelier culinaire pâtissier, cours de langue, ...) dans les locaux de l'école ou dans les locaux de l'A.S.B.L. ALLO, tout proches des 2 écoles du village. Les enfants peuvent y participer sans prise en charge par les parents qui ne sont pas encore rentrés. Les activités sont également accessibles à tout enfant, venant d'autres endroits.

2.2 Ludothèque

Le Comité des Parents a constitué une ludothèque de jeux de société développant particulièrement la réflexion et la créativité. Ces jeux sont également mis à la disposition des enseignants ou du personnel qui assure les garderies.

2.3 Description des lieux d'accueil

A l'école, local réservé à la garderie du matin et après 17h. Locaux de l'asbl Loisirs Actifs de Lonzée pour le mercredi après-midi.

Local de classe pour l'étude dirigée.

Cour de récréation, coin-jeux extérieurs et terrain d'aventure sur le site de l'école.

2.4 Le partenariat avec l'asbl Loisirs Actifs de Lonzée dite « ALLO »

L'association a été constituée dans les années 90 par des parents d'élèves de l'école à ce moment-là. Le but était de répondre à des besoins d'activités pendant les périodes extra-scolaires avec des garanties de qualité et de stabilité (personnel qualifié, engagé de façon contractuelle, etc).

ALLO offre ses services aux enfants de tous les réseaux ; l'ASBL est agréée par l'ONE et subsidiée par le FESC.

Comme déjà signalé, durant tous les congés scolaires, ALLO organise diverses activités : stages et centres de vacances non résidentiels (plaine de vacances). Les enfants sont acteurs dans l'animation. La méthodologie du jeu y est mise en avant.

2.5 Perspectives

La reconnaissance de ces garderies et leur aide au financement permettraient :

- de pérenniser un accueil de base,
- de développer des activités en ateliers par l'apport de personnel qualifié supplémentaire,
- de renforcer les équipements (d'intérieur et d'extérieur),
- de consacrer les prestations des enseignants à d'autres objectifs,
- de développer d'autres projets d'accueil en chantier et particulièrement de trouver une solution pour respecter les normes d'encadrement (il y a depuis cette année scolaire, une nette augmentation du nombre d'enfants fréquentant la garderie de 16 à 17h).